

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



**N°2017/67**

**Chapitre 7.1 Finances locales - Divers**

**Objet : Renouvellement de la convention partenariale avec l'association Kaya pour « Faites du lac ! »**

L'an deux mille dix-sept, le 22 décembre, à 10h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président. Cette séance fait suite à la séance du 18 décembre annulée le quorum n'étant pas atteint.

Séance du 22 décembre 2017

Date de convocation :  
Vendredi 18 décembre 2017

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 25

En exercice : 25

Membres présents 6

Vote(s) pour 7

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :  
Mme Jessica GUIARD

Auxiliaire de secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

**M. Victor BERENGUEL**, Président, **M. Jean CONREAUX**, Secrétaire du SMADESEP, **M. Jean BERNARD**, Rapporteur du Budget du SMADESEP, **Mme Jessica GUIARD** (conseillère syndicale suppléante de M. Christian DURAND), **M. Pierre VOLLAIRE** conseiller syndical, **M. Jean Pierre GANDOIS** Vice-Président

**M. Patrick PERNIN** donne pouvoir à M. Victor BERENGUEL

Etaient excusés:

M. Marc AUDIER, M. Robert FRAYSSINES, Mme Valérie GRENARD, M. Georges GAMBAUDO, M. Patric PERNIN qui donne pouvoir à Monsieur BERENGUEL, M. Roger MASSE, M. Guy KLETTY, Mme Agnes PIGNATEL, M. Marc VIOSSAT, Mme Carole CHAUVET, Mme Bénédicte FEROTIN, Mme Marine MICHEL, M. Arnaud MURGIA, Mme Ginette MOSTACHI, Mme Pascale BOUER, M. Daniel GALLAND, Mme Valérie ROSSI, M. Joël BONNAFFOUX, Mme Patricia VINCENT

### Exposé des motifs :

Le Président rappelle que « Faites du lac ! » est pour Serre-Ponçon un évènement majeur qui s'amplifie chaque année.

Depuis la première édition en 2013, l'association « Kaya », dont le siège se situe à Embrun, est un partenaire incontournable de cette manifestation, car elle prend en charge la sonorisation complète de l'évènement et propose au S.M.A.D.E.S.E.P. un panel de musiciens pour animer la journée. Ce partenariat annuel prévoit bien évidemment la prise en charge financière par le S.M.A.D.E.S.E.P. du financement du groupe de musique. Les autres frais sont assumés par l'association, à qui le syndicat donne la possibilité d'ouvrir une buvette sur place lors de la soirée pour rembourser ses frais annexes, notamment de paiement d'ingénieur du son et des lumières.

Le Président indique que la possibilité de formaliser un partenariat dans la durée avec Kaya permet certainement une meilleure programmation musicale en limitant un peu plus les coûts de cette animation.

Le Président a donc travaillé avec l'association Kaya pour définir les obligations des deux structures au titre de ce partenariat renforcé qu'il propose de renouveler.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

**VU :**

- La délibération n°2013-39 sur la programmation de « Faites du lac 2014 à 2016 »,
- La délibération n°2014-40 sur le conventionnement avec l'association Kaya pour la période 2014-2017,

**CONSIDERANT :**

- L'importance de la manifestation au niveau de Serre-Ponçon et des deux Départements alpins ;
- La volonté commune de l'association Kaya et du S.M.A.D.E.S.E.P. de poursuivre et sécuriser ce partenariat efficace.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical en date du 22 décembre 2017 :**

- **APPROUVE** l'exposé du Président ;
- **L'AUTORISE** à signer la convention annexée.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

**Le Président,**

**Victor BERENGUEL**

